

Pourquoi ce projet ?

Après avoir réalisé plusieurs démarches, au niveau matériel (remplacement du mobilier et rénovation de classes) et extrascolaire (activités sport et langue du vendredi après-midi), le Pouvoir Organisateur, en parfaite concertation avec la Direction et l'équipe enseignante, souhaite **donner une spécificité à l'école** et ressent le besoin d'un **nouveau projet pédagogique**, un projet d'avenir.

Aujourd'hui, la connaissance de plusieurs langues étrangères est une **nécessité** que tout le monde reconnaît. Face à ce besoin croissant d'une bonne connaissance des langues, c'est donc tout naturellement vers un projet d'enseignement en immersion que le choix s'est porté.

Apprendre une seconde langue, c'est aussi apprendre une nouvelle vision, de nouvelles expressions, traditions et, par extension, une nouvelle culture. C'est enfin un moyen extraordinaire pour enrichir sa compréhension du monde, de l'autre et de la différence.

L'enseignement en immersion est un **projet pédagogique solide** et qui a fait ses preuves.

Projet 2016



L'immersion, c'est quoi ?

Il s'agit d'un enseignement qui se donne pour partie dans la langue maternelle de l'élève, et pour partie dans une seconde langue, l'anglais en l'occurrence.

La langue n'est pas enseignée en tant que telle, mais elle sert de **support à l'apprentissage** d'autres matières. L'immersion, c'est suivre les cours en anglais, et non pas des cours d'anglais. La différence peut paraître minime, mais en pratique, elle est énorme.

En suivant les cours, tantôt en français, tantôt en anglais, les élèves seront stimulés et développeront des **compétences d'adaptation**.

L'immersion c'est :

- ✓ un engagement dans la durée
- ✓ une ouverture d'esprit
- ✓ un apprentissage d'une langue sans effort conscient
- ✓ une démarche ludique
- ✓ **une chance !**

L'immersion ce n'est pas :

- ✓ une garantie de bilinguisme
- ✓ un engagement à prendre à la légère
- ✓ un projet irréaliste



Pourquoi l'anglais ?

L'anglais est une langue de très grande diffusion, importante dans le monde des affaires, mais aussi dans les domaines scientifique et culturel.

Par ailleurs, aucune autre école fondamentale ne propose un tel enseignement en anglais à Nassogne et dans les communes avoisinantes.

Les parents doivent-ils être bilingues ?

Non, il n'est pas nécessaire d'être bilingue pour inscrire son enfant dans une école en immersion.

Le programme et l'accompagnement sont en effet étudiés pour permettre l'**apprentissage de l'anglais pendant les heures scolaires**.

Quand débute le projet ?

Le projet d'immersion en anglais débutera à la **rentrée scolaire de septembre 2016**, avec la classe de **troisième maternelle**.

Par la suite, une classe supplémentaire sera intégrée chaque année dans le projet.

Organisation

L'enseignant d'immersion s'adressera aux enfants **exclusivement en anglais**, même lors des récréations.

Le choix des matières qui seront enseignées en anglais, à raison de **8 périodes réparties sur la semaine**, se portera principalement sur celles qui privilégient l'**interactivité** (éveil artistique, éveil scientifique, ...).



Une question ?

Une remarque ?

Une suggestion ?

Ecole Libre Nassogne

Direction : Mme Petitjean

Rue de Martel, 9

6950 Nassogne

084/21 07 91

0494/14 02 60

ecolelibrenassogne@proximus.be

www.ecolelibrenassogne.be